



Porter plainte pour diffamation ??!!

Par **vanessa louro**, le **29/03/2009** à **17:49**

Bonjour! Je ne sais pas si ma question a lieu d'être à cet endroit, mais je n'ai pas l'habitude des forums. Je fais appel à vous, car j'ai un petit souci et je ne sais pas si cela est motif de port de plainte ou non, et si oui, dans quel "registre". Je m'explique. Il y a une quinzaine de jours de ça, un individu masculin (une connaissance) est sorti avec moi et d'autres amis en discothèque. Durant cette période, j'étais séparé de mon conjoint. Durant la soirée, cet individu, que nous appellerons X, a dansé avec moi et essayé de m'embrasser. J'ai bien entendu refuser et sur le coup je ne pensais pas que X l'avait mal pris. Cependant, quelques jours plus tard, mon copain m'apprend que X lui a dit (à mon copain ainsi qu'à plusieurs personnes de notre réseau amical), que nous (X et moi) avons eu des relations sexuelles. Or ces propos sont infondés et faux! Afin de ne pas laisser ça comme ça, j'ai eu une explication avec X et mon copain! Le souci est que X continue, même devant moi, à affirmer qu'il a eu des relations avec moi et propage cette rumeur à tort et à travers avec des propos injurieux me concernant. Depuis, je reçois des coups de fils anonymes en m'insultant ou encore, à la sortie d'une soirée où X était aussi présent, je retrouve mes pneus de voiture dégonflés. Cette histoire paraît anodine et surtout très puérile, cependant elle nuit vraiment à ma vie sociale. En effet, ma relation amoureuse est terminée, le soir je me fais harceler de coups de téléphone... Je ne sais que pour les coups de fils et les pneus je n'ai pas de preuve mais, mes questions sont: *Est-ce possible de porter plainte contre X pour diffamation? Ou propagandes de propos faux/injurieux? * Quelles genres de peines cela traduit? Je n'ose pas aller au commissariat par peur de me ridiculiser et de faire passer mon histoire pour une anecdote enfantine et sans fondements... Sachez que j'ai 22 ans et cette histoire nuit vraiment à mon bien-être de tous les jours... Merci de votre aide

Par **frog**, le **29/03/2009** à **17:59**

Une plainte (qui sera à très très forte probabilité classée sans suite) ne va ni rendre plus mature ni ôter la frustration du jeune mâle qui n'a pas pu tremper sa bite là où il voulait...
Prends tes distances et change un peu d'air, c'est ce qu'il y a de mieux à faire. Ou riposte, ça peut aussi être rigolo de propager que le monsieur ne sait pas satisfaire les femmes. ;-)

Par **vanessa louro**, le **29/03/2009** à **21:14**

C'est triste à dire mais c'est vrai!
Vous avez raison! Merci d'avoir répondu aussi vite!
Je vais essayer de suivre vos conseils!